

DU Unités spécifiques Alzheimer (UCC, UHR)

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Ce diplôme vise à enseigner l'appropriation par les soignants des outils de repérage et d'évaluation des symptômes psycho-comportementaux (SPC), à favoriser la réflexion sur les spécificités, les enjeux et les limites des différentes approches et techniques thérapeutiques, l'appréhension des interactions patient-aidants et patient-environnement physique, et à favoriser le travail en équipe autour d'un projet personnalisé de soins. L'aspect organisationnel de ces structures sera également un des thèmes forts de cet enseignement

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUB381

Responsables de l'enseignement : Pr Anne-Sophie Rigaud, Drs Hermine Lenoir et Lisette Volpe-Gillo

Forme de l'enseignement : Hybride (Distanciel et présentiel)

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

- Définir la place des UCC/UHR au sein des filières gériatriques et des centres mémoire, dans le contexte du dernier plan Alzheimer
- Comprendre les enjeux organisationnels des unités spécifiques Alzheimer (UCC, UHR, PASA).
- Définir et connaître les caractéristiques des divers symptômes cognitifs et psycho comportementaux (SPC) des démences
- Connaitre les pathologies psychiatriques du sujet âgé

- Connaitre les particularités diagnostiques et de prise en charge des patients jeunes
- Connaitre les principales complications neurologiques des démences (dont l'épilepsie, les syndromes confusionnels)
- Connaitre les différentes échelles et outils de repérage et d'évaluation des troubles cognitifs et SPC
- Connaitre les spécificités du projet de soins
- Connaitre les règles et modalités de la juste prescription des thérapeutiques médicamenteuses
- Connaitre les diverses approches non médicamenteuses disponibles, les modalités de leur mise en oeuvre, et leurs limites
- Etre sensibilisé au rôle de l'environnement et à l'intérêt des nouvelles technologies dans la prise en charge de ces patients
- Etre sensibilisé au rôle des aidants et à l'importance des relations avec les familles
- Etre sensibilisé à la réflexion éthique
- Sensibiliser au respect des différents points de vue au sein des équipes, promouvoir la cohésion de l'équipe
- Connaitre l'aspect organisationnel des UCC et UHR (moyens humains et matériels, répartition des tâches...)
- Connaitre les règles et modalités de valorisation du PMSI et des cotations CSARR
- Connaitre des indicateurs d'évaluation de ces structures. Connaitre les aspects juridiques
- Connaitre les démarches pour mener des études de morbi-mortalité au sein de ces structures
- Connaitre les prises en charge médicamenteuses et non médicamenteuses

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Synthétiser ses connaissances sur les différentes pathologies neurocognitives évolutives,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Communiquer avec le patient dément,
- Évaluer les symptômes psychocomportementaux,
- Mettre en place les approches thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses de ces troubles.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUB381

Calendrier : Janvier à Juin

Rythme : 2 à 3 jours par mois

Lieu : Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Objectifs de l'enseignement – modalités des évaluations et de la rédaction de la mémoire et du rapport de stage
- Plan Alzheimer et unités dédiées
- Les grandes étiologies neurodégénératives et neurovasculaires des pathologies démentielles, leurs aspects cognitifs et comportementaux
- Les complications des syndromes démentiels : Épilepsie
- Les complications des syndromes démentiels : Syndrome confusionnel
- Recherche des causes somatiques des symptômes psycho-comportementaux des démences (SPCD)
- Événements traumatiques de la vie – Réminiscence et troubles psycho-comportementaux
- Pathologies psychiatriques du sujet âgé : Dépression et troubles de la personnalité, syndrome de glissement
- Les explorations neuropsychologiques, les échelles et outils de repérage et d'évaluation : vidéo et cotations
- Expérience d'un gériatre en UCC : cas cliniques (Apathie)
- Délires, Hallucinations
- Évaluation gériatrique standardisée

- Juste prescription des médicaments anti-Alzheimer
- Les explorations neuropsychologiques
- Les échelles et outils d'évaluation
- Particularités de la psychiatrie du sujet âgé
- Pathologies psychiatriques du sujet âgé
- Troubles psychotiques
- Juste prescription des traitements psychotropes
- Patients frontières Psychiatrie/ Neurologie Interfaces avec les services de psychiatrie
- Prise en charge des comorbidités : syndromes infectieux
- Contention : analyse théorique et pratique
- La place des examens complémentaires dans la démarche diagnostique des troubles psycho-comportementaux : EEG
- Prise en charge des comorbidités : troubles de la marche, de l'équilibre et risques de chutes
- La place des examens complémentaires dans la démarche diagnostique des troubles psycho-comportementaux : Imagerie cérébrale structurale et imagerie fonctionnelle
- Prise en charge de la douleur
- Règles de sécurité de prescription des traitements Anti-Alzheimer et des psychotropes du point de vue cardiologique
- Prise en charge des comorbidités : Troubles nutritionnels
- Relations avec les familles
- Savoir être et savoir communiquer avec le patient souffrant de symptômes psycho-comportementaux
- Regard critique sur la "Validation" et "l'Humanitude"
- Approches non médicamenteuses : Point de vue de la psychologue
- Savoir travailler en équipe : approche psychologique
- Soins techniques auprès des patients déments (toilette, pose perfusions, prises sanguines, prélèvements urinaires...)
- Approches non médicamenteuses : Point de vue de l'AMP, de l'Assistante de soins en gérontologie
- Approches non médicamenteuses : point de vue de l'ergothérapeute
- Place des aidants familiaux et relations soignants-familles
- Limitation de soins pour les patients en UCC/UHR
- Humanitude ou Méthodologie de Ginestet Marescot

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Gérontechnologies et patients en Unité Alzheimer
- Projet de soins pluridisciplinaire : orchestration du projet de vie autour du patient
- Éducation thérapeutique des Aidants Familiaux et des Professionnels
- Approches non médicamenteuses : méthodologie, quelle preuve de leur efficacité
- Approches non médicamenteuses : point de vue d'Art thérapeute, point de vue du psychomotricien
- Conception et évaluation des dispositifs technologiques servant à gérer la déambulation et les situations de fugue dans les UCC
- Rôle de l'assistante sociale dans le projet de soins, le projet de vie
- Éthique du soin sous forme d'analyse des pratiques
- Le cas du patient jeune
- Prise en charge de l'ambivalence des aidants familiaux
- Environnement, aspects architecturaux : cahier des charges et l'impact sur les troubles psycho-comportementaux
- Organisation de l'UCC; organisation de l'UHR
- Valorisation et aspects organisationnels
- Aspects éthiques : refus de soins et consentement, privation des libertés
- Travail en équipe
- Management d'équipe dans une unité Alzheimer
- Point de vue du directeur
- Critères d'évaluation des UCC et des UHR
- Valorisation des actes médicaux et paramédicaux et codages PMSI
- Interfaces entre UCC/UHR et EHPAD
- Revues de morbi-mortalités au sein des unités Alzheimer : méthodologie
- Gestion des conflits, bientraitance, prévention de la maltraitance
- Gestion des risques internes
- Les UCC et la filière mémoire : du diagnostic à la prise en soins
- Modalités d'évaluation et rédaction du mémoire

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique :

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 30 heures

Admission

Toute personne concernée par la maladie d'Alzheimer ou apparentée, amenée à travailler ou à avoir la responsabilité d'une Unité spécifique Alzheimer (UCC, UHR) au sein d'un Hôpital ou en EHPAD :

- Médecins,
- Psychologues,
- Cadres de santé,
- IDE,
- Aides-soignantes,
- Kinésithérapeutes,
- Ergothérapeutes,
- Orthophonistes,
- Psychomotriciens,

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Directeurs d'établissements sanitaires, d'EHPAD ou de foyers logements,
- Animateurs,
- Art-thérapeutes,
- Etudiants en médecine de 3ème cycle,
- Etudiants en psychologie en cours de master.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1500 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1020€** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **700 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : **300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de la formation : 14 janv. 2026

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

91,7 %

sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs)

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Anne-Sophie RIGAUD

Secrétariat pédagogique

secretariat.rigaud@brc.aphp.fr

Gestionnaire de formation continue

Johan Ambroise

johan.ambroise@u-paris.fr

En bref

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation